

Vos Initiatives

Jardinez couvert !

Elles s'appellent violette, helxine, grande pervenche ou encore lysimaque. Leur point commun ? Elles font toutes partie de la famille des plantes couvre-sol. Avec elles, finies les corvées de désherbage, finis les désherbants chimiques..

"Confiez-nous votre jardin, nous vous le rendrons propre", tel pourrait être leur slogan. Les plantes couvre-sol, qu'elles soient rampantes ou tapissantes permettent de diminuer le travail de desherbage dans le jardin. En couvrant le sol (comme leur nom l'indique), elles limitent l'entretien des massifs après les pluies d'automne ou de



printemps. Elles servent dans de nombreuses situations : pour couvrir le pied des arbustes, pour coloniser les endroits peu accessibles du jardin, ou pour occuper l'espace de sol nu dans les jeunes massifs.

Utilisez-les aussi dans les rocailles ou pour garnir les interstices des escaliers et pavages rustiques. Celles qui poussent à l'ombre seront plantées sous les arbres ou le long des murs exposés au nord. Elles permettent à la fois de décorer certains espaces et d'éviter d'avoir à désherber. Il est parfois indispensable d'habiller les endroits nus avec ce type de plantes pour lutter efficacement contre les mauvaises herbes.

C'est le moment de planter

Avec l'arrivée du printemps c'est le moment de les planter. Auparavant, il est impératif de nettoyer le terrain minutieusement et en profondeur afin de le débarrasser des semences et des rhizomes de mauvaises herbes qui peuvent s'y trouver. Plantez tous les 30 centimètres environ pour obtenir rapidement une couverture dense. Pour certaines espèces très envahissantes, installez une petite bordure pour contrôler les rejets. Il est possible de les diviser tous les ans ou tous les deux ans pour obtenir de nouveaux plants. Les deux premières années, sarcliez et désherbez à la main autour des plantes. Par la suite, elles feront un véritable tapis et seront alors très efficaces pour contrer les mauvaises herbes. L'entretien sera alors réduit au minimum. Avec les plantes vivaces rampantes, votre jardin est couvert et pour longtemps...

Type de plantes	Sol sec	Sol humide	Ombre sèche	Autres zones ombragées
Plantes rampantes				
<i>Gunnera magellanica</i>				
<i>Helxine</i>				
<i>Mazus reptans</i>				
<i>Lysimachia nummularia</i>				
<i>Violette</i>				
<i>Pervenche</i>				
<i>Faux fraisier</i>				
<i>Pachysandra</i>				
<i>Campaniola muralis</i>				
<i>Thym serpolet</i>				
<i>Armeria maritima</i>				
<i>Sedum (orpin)</i>				
<i>Saxifrages</i>				
<i>Stachys lanata</i>				
Autres plantes				
<i>Epimedium</i>				
<i>Glechome</i>				
<i>Lamium</i>				
<i>Pulmonaire</i>				
<i>Geranium macrorhizum</i>				
<i>Lierres</i>				
<i>Rubus tricolor</i>				
<i>Erigeron</i>				
<i>Céillet mignardise</i>				
<i>Dimorphoteca</i>				
<i>Graminées</i>				



Agenda

La prochaine collecte des Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP) à l'intention des professionnels agricoles et non-agricoles aura lieu du 13 au 17 juin 2005 sur plusieurs sites du territoire du bassin versant. Leur liste est consultable sur le site d'ADIVALOR à l'adresse suivante: www.adivalor.fr/collectes/lieux_dates_collecte.html

Une ferme ouverte pour tous sera organisée au mois de juin. Surveillez l'actualité sur notre site et dans les journaux.



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

Directeur
de la publication :

Jean Nicolas

Comité de rédaction :

Jean Nicolas,
Jean Le Calvez,
Patrick Le Borgne,
Janine Le Béhec,
Isabelle Cadiou,
Koulman Mathieu.

Conception, rédaction :

cibles & stratégies

Contact :

Dour hon douar
Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien
Syndicat d'eau du Trégor
2, route de Kabatous
22660 TRÉLÉVERN
Téléphone : 02 96 15 19 19
Télécopie : 02 96 15 19 20

e.mail :

dour-hon-douar@jaudy-guindy-bizien.org



La lettre du programme de reconquête de la qualité de l'eau du Jaudy, du Guindy et du Bizien.



Actualités

Le programme Dour hon douar est mis en place par tous les syndicats d'eau et les communautés de communes du territoire.

Les agriculteurs s'engagent

Pendant longtemps les lisiers et autres fumiers ont été considérés comme des déchets banals. On les répandait sur les cultures autant pour les éliminer que pour leurs effets bénéfiques sur la

croissance des cultures. Pour stimuler la croissance des plantes, on y rajoutait en plus quelques doses d'engrais azotés. Avec à la clé une surfertilisation en azote à l'origine des teneurs

élevées en nitrates dans l'eau. Aujourd'hui, fini l'à-peu-près, les agriculteurs affinent leurs pratiques au travers des EPA.

E.P.A. : trois lettres qui signifient engagement de progrès agronomique. Trois lettres qui modifient radicalement la gestion de la fertilisation et du désherbage dans les exploitations agricoles. Avec les EPA, les agriculteurs qui le souhaitent s'engagent à améliorer leurs pratiques. En échange, ils bénéficient d'un appui technique et financier pendant deux ou trois ans pour les aider dans cette mutation.

vérifier s'il y a lieu d'y apporter des engrais complémentaires pour favoriser la bonne croissance des cultures. En fonction du type de sol, de l'emplacement de la parcelle (proximité ou non d'un cours d'eau), des techniciens conseillent l'agriculteur sur les types et doses d'engrais à apporter.

...Et la composition des lisiers et fumiers

Avec les EPA, les lisiers et fumiers ne seront plus considérés comme des déchets banals. Les agriculteurs s'engagent en effet à les analyser pour connaître là aussi leur réelle composition avant de les épandre. "La meilleure connaissance de leur composition permet à chacun d'adapter les doses en fonction des besoins des plantes et de repérer s'il est réellement nécessaire de rajouter des engrais chimiques" précise la Chambre d'agriculture... Effets garantis sur la teneur en azote et donc en nitrates de l'eau. Tout au long de cet engagement, les agriculteurs bénéficient d'une formation assurée par l'animatrice agricole et

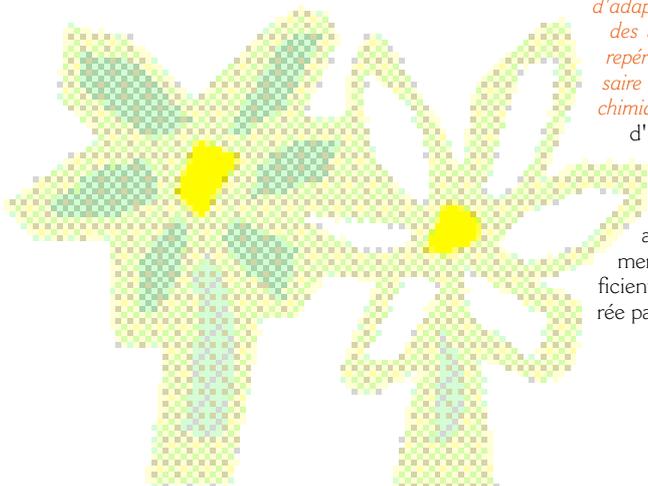


Agriculteurs signataires d'un EPA en formation.

un conseiller agronome de la Chambre d'agriculture. Aujourd'hui, 105 agriculteurs ont signé leur EPA sur 4 sous-bassins versants prioritaires : le Sterenn, Le Bizien, le Donant et le Guindy médian. En participant massivement les agriculteurs prouvent que la formule EPA fonctionne !

Mieux connaître ses terres...

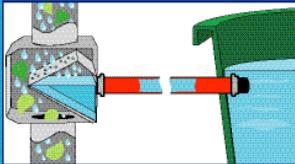
Tout commence d'abord par une meilleure connaissance des sols. Les EPA financent l'analyse de la composition des sols pour



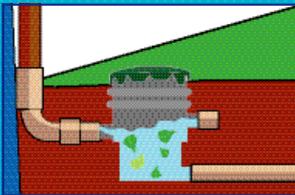
De l'eau de pluie pour le jardin

Grand ou petit projet, la récupération d'eau de pluie est parfaitement adaptable à vos besoins sans nécessiter de gros investissements. On peut en effet récupérer l'eau de pluie à la seule fin d'arroser son jardin. Pour ce faire, le tonneau de nos grands-parents, judicieusement placé sous l'arrivée de la gouttière, a laissé place à de nombreuses solutions.

Parmi les plus utilisées, la citerne enterrée ou un collecteur extérieur permettent la collecte de l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin ou l'utilisation d'un karcher, relié à une pompe mobile, pour laver la voiture. Des cuves extérieures sont disponibles à partir de 220 euros.



Choisissez une cuve munie d'un filtre dans le récupérateur (pour retenir feuilles et brindilles) et d'un trop-plein automatique relié au réseau d'évacuation des eaux pluviales. L'installation d'une telle cuve ne pose pas de problème majeur. Pensez cependant à l'installer dans un coin discret du jardin et d'accès facile. Il faudra, de plus la vider durant les périodes de gel.



Si comme Guy Le Bourdonnec, vous avez des idées pour jardiner propre et préserver l'eau, contactez-nous par téléphone au 02 96 15 19 19 ou par Internet à l'adresse : www.jaudy-guindy-bizien.org Rubrique contact.

Entre Nous

L'arrosage intelligent

Chacun de nous est d'accord pour affirmer haut et fort que l'eau est un bien précieux à préserver. Chacun de nous est aussi soucieux d'économiser l'eau pour réduire sa facture. Pourtant derrière ces bonnes résolutions se cache une réalité bien différente. Combien d'entre nous continuent à arroser les plantes de leur jardin avec de l'eau du robinet ? Des solutions plus économiques existent. Découverte.

Guy Le Bourdonnec est un vrai professionnel des espaces verts et du jardin. Pépiniériste à La Roche-Derrien (Les Pépinières du Jaudy), il est confronté en période estivale à l'arrosage de plusieurs centaines de mètres carrés de plantes en pot. "J'ai toujours trouvé qu'arroser des plantes avec des eaux traitées et épurées

À nous de jouer !

Bien sûr, ce système ne supprime pas complètement l'utilisation de l'eau dite "du robinet" pour l'arrosage. A certaines périodes, le bassin peut se retrouver à sec.

"Mais un orage d'été suffit souvent à le remplir correctement" souligne

Guy Le Bourdonnec. Alors si un professionnel des espaces verts peut trouver un intérêt à la récupération des eaux de pluies, pourquoi n'en serait-il pas de même dans nos jardins. Des solutions existent et sont déjà utilisées par certains habitants de notre territoire : fosse (type fosse septique)

enterrée dans le jardin, cuve plastique avec robinet vendu en jardinerie à poser, cuve en aluminium à fixer sur votre mur ou plus simplement bidons usagés à cacher derrière un bosquet... Le printemps arrive, commencez dès aujourd'hui à préparer vos systèmes de récupération d'eau en pensant aux économies d'eau et à votre porte-monnaie.



fournies par la collectivité était une aberration. Une aberration environnementale et une aberration financière" souligne-t-il.

Le sens civique avant tout

N'écoutant que son sens civique, Guy Le Bourdonnec a donc mis en place une solution de récupération des eaux de pluie. Il est vrai, la pluviométrie de notre région permet de stocker à l'automne et en hiver des quantités non négligeables d'eau bien utiles l'été venu. Le système est simple : "J'ai mis en place un système de gouttières sur mes bâtiments raccordées à un bassin pouvant accueillir 600 m³ d'eau. Le fond du bassin creusé à même le sol est recouvert d'une géomembrane pour assurer l'étanchéité" précise le pépiniériste. Aujourd'hui, avec ce système "Les Pépinières du Jaudy" disposent d'une eau d'arrosage gratuite et surtout de qualité. Car on l'oublie souvent, l'eau de pluie est une eau d'excellente qualité non minéralisée, sans calcaire, exempte de bactéries.

6 000 L

En Bretagne pour une maison individuelle de 100 m² au sol, on estime la capacité de récupération d'eau de pluie à 6 000 L/an.

2 000 L

C'est la consommation d'eau moyenne par an et par famille pour laver la voiture et arroser le jardin.

Préservons le bocage !

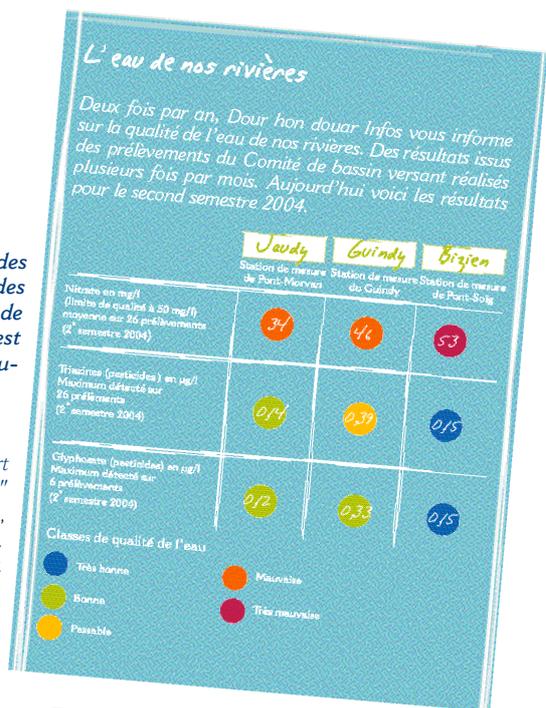
Préservation et restauration du bocage, protection des zones humides, entretien des rivières, ces thèmes sont moins cités que la réduction des désherbants et autres produits de traitement dans les actions en faveur de la qualité de l'eau. Pourtant, l'aménagement de notre espace rural est essentiel dans la protection de nos ressources en eau. Ce trimestre, découvrons les rôles du bocage...

L'aménagement de notre espace rural doit être considéré dans la reconquête de la qualité des eaux comme un acte de prévention. L'aménagement foncier prôné dans les années 1960-1970 et le remembrement qui en a découlé ont façonné un paysage où le bocage a perdu sa place prépondérante. Le bocage c'est cette trame de haies, d'arbres qui dessine notre campagne. La Bretagne, avec la Normandie, le nord-ouest de l'Espagne et l'Irlande, est l'un des seuls territoires d'Europe à pouvoir affirmer une telle identité bocagère sur talus. La reconquête de cette identité constitue un enjeu majeur avec à la clé des effets environnementaux évidents.

Filtre à particules

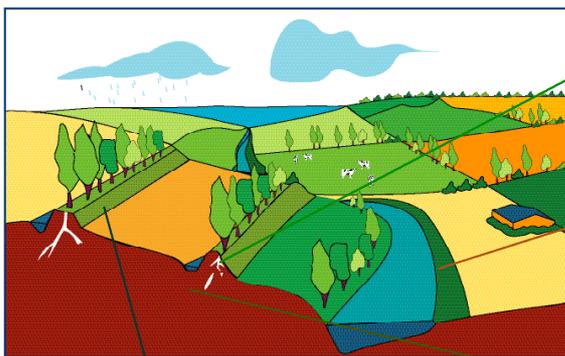
"Tout le monde est aujourd'hui d'accord : le bocage joue un rôle essentiel au plan environnemental. Il régule l'hydrologie, protège les sols de l'érosion, les cultures, le bétail et les

habitats des intempéries et sert de refuge à la faune et à la flore" souligne Koulman Mathieu, coordinateur du bassin versant. Les effets positifs des haies et talus pour l'environnement ne sont apparus qu'au fil du temps. On sait maintenant que les talus en travers de la pente, et en particulier les talus plantés d'une haie, limitent l'érosion des sols. Et si à eux seuls ils n'empêchent pas les inondations, ils régulent tout de même les débits des eaux de ruissellement et limitent la diffusion d'éléments chimiques comme le phosphore transporté par les particules de terre. Les arbres d'une haie interceptent ainsi une partie des eaux de pluie ruisselant des champs cultivés (et donc traités le plus souvent) vers la rivière et recyclent une partie des éléments minéraux (azote, phosphore) pour assurer leur propre croissance.



On relève des talus

Partant de ces constats le programme Dour hon douar a placé depuis deux ans la réhabilitation du bocage au cœur de ses préoccupations. Aujourd'hui des techniciens agissent avec les agriculteurs pour des reconstructions de talus boisés. Et tout le monde y gagne : l'eau, l'identité de notre région et les exploitants agricoles qui protègent mieux leurs cultures et leurs troupeaux...



Le talus

Levée de terre de 1 à 2 m de hauteur, le talus est la plupart du temps boisé. D'ailleurs les racines des végétaux contribuent à son maintien. Placé perpendiculairement à la pente, le talus freine le ruissellement des eaux et limite le transport d'éléments polluants vers les rivières.

La haie

La haie bocagère offre une protection pour les cultures et le bétail. Ses branchages freinent le vent. La zone abritée à l'arrière de la haie s'étend sur 10 à 20 fois sa hauteur. La haie régule les écarts thermiques et évite aussi les sécheresses.

La bande enherbée

La bande enherbée placée entre les cours d'eau et les parcelles agricoles atténue le risque de transfert de matières indésirables vers la rivière. Elle permet de recréer la prairie humide jadis existante.

Le fossé

En amont du talus, le fossé collecte l'eau de ruissellement "stoppée" par le talus et favorise son infiltration. Le fossé fait office de bassin de décantation (à condition qu'il soit "aveugle", c'est-à-dire indépendant d'autres fossés) en retenant les éléments polluants avant infiltration de l'eau dans le sol.